

Quels espaces pour des activités peu rentables ou spontanées?

Table-ronde, vendredi 3 mai. Intervenants: Alberto de Andrés de l'espace d'art De Andrés-Missirlian à Romainmôtier; Hendrik van Boetzelaer, architecte, Procedural Strategies, Genève; Patrice Bulliard, chef de service d'urbanisme de la Ville de Lausanne; Blaise Dupuis, géographe, chargé de projet à l'Association pour la Reconversion des Vernets (ARV), Genève; Eric Honegger, Caisse de pension Abendrot, Kantensprung AG et BauBüro in situ AG. Modération: Valentin Kunik et Guillaume de Morsier, architectes.

Questions de départ. Faut-il maintenir les activités spontanées et «peu rentables» en ville, face à la pression du développement urbain et de la rentabilité foncière? On pense aux activités des artisans, des associations, à la culture, etc. Où trouvent-elles leur place dans la ville? Ces espaces doivent-ils être planifiés? Comment en créer de nouveaux, en ville ou à l'extérieur?

Hendrik van Boetzelaer présente son association travaillant sur la matérialisation d'utopies et propose des occupations auto-gérées temporaires ou durables, qui peuvent devenir le cœur de mouvements sociaux, de réappropriation de la ville par ses habitants, et terreaux d'activités multiples. Il présente à cet effet un certain nombre d'exemples, d'Europe et d'ailleurs, d'espaces bâtis ou non qui sont des lieux d'auto-organisation, de mobilisation et d'expérimentation.

Alberto de Andrés anime un espace d'art à Romainmôtier (dans le canton de Vaud), dans une maison de ville, au cœur du bourg historique, où il vit et dont il est le propriétaire. Il ne s'agit pas d'un espace rentable, dédié au commerce de l'art, mais plutôt d'un espace privé à vocation publique, offrant un apport culturel mais aussi social. Il évoque le plaisir et les bienfaits d'animer un espace d'art situé certes hors de la ville-centre mais intégré aux réseaux d'art contemporain et qui profite d'un bourg médiéval splendide.

Eric Honegger présente ses activités en matière de reconversion de bâtiments. Dans ce domaine il évoque trois moyens de créer ou de maintenir des espaces d'activité bons marchés: quand l'utilisateur est propriétaire du bâtiment, il décide de ses besoins et contrôle

complètement le prix de son espace; l'utilisation temporaire d'un bâtiment existant (comme les contrats de confiance peuvent le permettre); la réutilisation ou la transformation douce d'un bâtiment existant avec une nouvelle utilisation adaptée aux lieux et des transformations effectuées en collaboration avec les nouveaux utilisateurs. Ses actions sont en lien avec le développement durable: les opérations sont viables d'un point de vue économique, les usagers participent à la création de leur espace, l'optimisation de la dépense énergétique du bâtiment est toujours recherchée.

Blaise Dupuis interroge la place faite à la culture, dans le cadre d'opérations de développement urbain. Dans le cadre du projet de réaménagement du site de la Caserne des Vernets, à Genève (aux portes du projet PAV, Praille Acacias Vernets), l'association est intervenue pour sensibiliser les pouvoirs publics, maîtres du foncier, et les inciter à introduire dans le programme du concours d'architecture 1% d'activités culturelles et introduire une planification culturelle, de manière générale. Il insiste toutefois sur les limites de la planification qui ne devrait pas être trop détaillée et laisser place aux propositions et actions des personnes et collectifs eux-mêmes.

Dans le cadre d'un projet d'occupation éphémère, Blaise Dupuis relève le problème d'un parcellaire aux mains de différents acteurs institutionnels, ainsi que la difficulté d'organiser une action conjointe avec les pouvoirs publics, deux obstacles à la réalisation de tels projets. Il appelle également à une plus grande tolérance des pouvoirs publics face à des activités alternatives et face aux squats.

Patrice Bulliard explique que de manière générale, il est important pour la Ville de Lausanne d'accueillir des activités spontanées ou peu rentables, car elles amènent une intensité et une mixité d'activités à la ville. Il s'agit donc pour la Ville de Lausanne de maintenir ou d'accueillir de telles activités dans des lieux en développement (Sévelin-Sébeillon, Plaines-du-Loup, etc.) Inspiré par le quartier des Chartrons à Bordeaux, M. Bulliard réfléchit à des modèles économiques qui peuvent permettre la présence gratuite d'activités dans les rez-de-chaussée de nouveaux immeubles.

Il existe, en outre, à Lausanne un nombre important d'espaces en transition (à Malley, Mon-Repos, La Sallaz, sous la gare de Lausanne, etc.) qui ne vont pas être réaménagés prochainement étant donné la durée de réalisation de projets urbains ou d'import-

tants coûts à prévoir. Cette situation amène aujourd'hui la Ville à réfléchir à comment utiliser ces lieux de manière temporaire, notamment avec des artistes ou des habitants, permettant dans certains cas de réinsuffler une vie sociale en ces lieux. La Ville est ouverte aux propositions du public.

Planifier? La question de la planification d'espaces pour des activités peu rentables ou spontanées s'est donc posée, d'autant plus que planifier le spontané est un oxymore. Il ressort néanmoins que la pression foncière oblige une certaine planification si on veut maintenir une diversité d'activités dans des centres en fort développement. Il reste que la place pour des activités spontanées, qui a peu été abordée ici, pourrait être reprise et approfondie.

D'autres discussions. Les espaces temporaires et les espaces gratuits sis aux rez-de-chaussée évoqués par M. Bulliard sont-ils répertoriés et comment y accéder? Nos cadres légaux ne sont-ils pas trop rigides, et insuffisamment flexibles pour accueillir des activités et des occupations davantage spontanées ou qui évoluent rapidement? Pourrait-on imaginer des «zones de non-développement», de sorte de les préserver de la pression foncière ou des espaces pourraient-ils rester en friche de manière durable et permettre ainsi aux gens de les investir? Le contenu de cette table-ronde rejoint d'autres discussions menées lors de la table-ronde sur l'économie de proximité.